

La Caf organise une nouvelle séance d'information "Parents après la séparation" à Annemasse

Vous êtes en cours de séparation ou déjà séparé(e) ? Vous vous posez des questions sur la manière de gérer la situation, de protéger vos enfants, mais aussi sur les conséquences juridiques et financières ?

Pour vous aider à mieux vivre cette situation, la caisse d'Allocations familiales (Caf) de la Haute-Savoie organise des séances d'information à destination de parents allocataires ou non allocataires, concernés par une séparation.

Les intervenants, des travailleurs sociaux de la Caf, des médiateurs familiaux de l'École des parents et des éducateurs et de Couples et familles, un avocat du Barreau de Thonon ou un juriste du Cidff, aborderont les aspects sociaux et psychologiques de la séparation ainsi que les réactions et besoins des enfants. Ils vous donneront des informations juridiques sur la séparation et le divorce, ce qu'apporte la médiation familiale et les informations et ressources que vous pouvez trouver près de chez vous.

Ils répondront aux questions que vous vous posez et vous donneront toutes les informations utiles pour vous aider à faire face à cette situation, envisager les solutions et prendre les décisions nécessaires.

N'hésitez pas, c'est gratuit et accessible sans inscription préalable :

ANNEMASSE
Caf, 24 rue du Parc
Lundi 20 mai de 9h à 11h

D'autres séances d'information "Parents après la séparation" seront organisées dans le département dans le courant de l'année.

Plus d'informations sur www.caf.fr / Ma Caf (74000). Restez connectés !